



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chèque emploi service

Question écrite n° 8112

Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la demande des très petites entreprises de bénéficier de procédures de simplifications administratives en matière de recrutement des salariés. Parmi les propositions de ces chefs d'entreprise, il est suggéré la création d'un chèque emploi pour les très petites entreprises dont les modalités s'apparenteraient à celles retenues par la proposition de loi relative à la création d'un chèque emploi associatif. L'objectif premier de ce dispositif serait de faciliter l'embauche, en limitant pour l'employeur les formalités administratives, en le déchargeant notamment de la déclaration des cotisations et contributions sociales. Le recours au chèque emploi pourrait concerner une minorité de salariés pendant un temps limité. Il serait facultatif pour le salarié dans le respect des dispositions relatives à la protection sociale et des droits des salariés. Dans la perspective du projet de loi de création d'entreprises, il lui demande si la mise en oeuvre d'un chèque emploi en faveur des très petites entreprises peut être envisagé pour favoriser la création d'emplois. - Question transmise à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

Texte de la réponse

Afin d'alléger les formalités résultant de la législation sociale et fiscale, la loi n° 2003-591 du 2 juillet 2003 habilitant le Gouvernement à simplifier le droit autorise, en son article 24, le Gouvernement à prendre par ordonnance toutes mesures pour « créer un dispositif simplifié pour les déclarations d'embauche ainsi que pour les déclarations relatives au paiement des cotisations et contributions sociales des personnes salariées ». L'ordonnance créant ce dispositif, qui sera prise dans les prochains mois, devrait ainsi répondre au souci des très petites entreprises en matière de recrutement de salariés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Morisset](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8112

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2002, page 4733

Réponse publiée le : 13 octobre 2003, page 7808